



# LES UNITÉS D'INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Hors zone de compétence de la préfecture de police de Paris (soit Paris et les trois départements de la petite couronne), les 293 hôtels et commissariats de police et 410 services déconcentrés (commissariats divisionnaires et de secteur) sont en première ligne pour assurer la sécurité du quotidien à laquelle les citoyens sont attachés. Ils couvrent une zone de près de 27M d'habitants.

Dans un commissariat, la mission d'intervention et d'assistance de voie publique relève des services d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité (SIAAP). Elle inclut les missions de police générale, de secours aux personnes, de lutte contre la délinquance et contre l'insécurité routière.

## DES UNITÉS GÉNÉRALISTES EN PREMIÈRE LIGNE POUR LUTTER SUR LE TERRAIN CONTRE L'INSÉCURITÉ

**L'unité d'intervention et de police secours**, mieux connue sous le nom de « police-secours », assure la mission première de la sécurité publique : La protection des personnes et des biens. Opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elle est organisée en unités de roulement de jour et de nuit.

Le quotidien de l'équipage police-secours est rythmé par les « appels 17 », les patrouilles, les interpellations, ou les accidents de voie publique. Polyvalents et généralistes, les policiers de la police-secours sont le plus souvent rédacteurs du premier acte qui a toute son importance pour la suite de la procédure pénale.

En première ligne sur le terrain, les équipages de police-secours se déplacent, selon la nature de la mission qui leur est confiée, en voiture, en VTT, en roller, à pied, dans les transports en commun, etc.

Afin de renforcer la présence policière sur la voie publique sur les créneaux horaires les plus criminogènes, un **groupe de sécurité de proximité** peut être créé. À la différence des unités de police secours, le groupe de sécurité de proximité est compétent sur l'ensemble de la circonscription

de sécurité publique. Il participe aux missions de police générale. Il ne s'agit cependant pas d'une unité spécialisée. Les fonctionnaires exercent leurs missions en tenue. À titre exceptionnel, ils peuvent revêtir la tenue civile, sur autorisation expresse de la hiérarchie et pour des missions précises et ponctuelles (participation à un service d'ordre par exemple).

Des **brigades spécialisées de terrain** sont spécifiquement dédiées aux missions de la lutte contre la délinquance. Exerçant leurs missions en tenue, elles sont déployées dans les secteurs sensibles prédéfinis et au périmètre bien circonscrit comme les zones de sécurité prioritaires (ZSP). Ces unités s'appuient sur une analyse approfondie de la géographie et des caractéristiques de la délinquance et de son évolution pour adapter leur présence aux réalités du terrain.

---

**En 2020, les centres d'information et de commandement (CIC) ont réceptionné 9 millions d'appels police secours, générant 1,5 million d'interventions des unités de police secours.**



DES SERVICES SPÉCIALISÉS SONT DÉPLOYÉS EN APPUI  
DES UNITÉS GÉNÉRALISTES POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT  
CONTRE CERTAINS PHÉNOMÈNES DE DÉLINQUANCE

Les **brigades anticriminalité (BAC)** assurent un appui opérationnel aux unités généralistes. Unités spécialisées à vocation départementale ou compétente sur une circonscription de sécurité publique, elles ont pour missions principales l'interpellation en flagrant délit des auteurs de délits de voie publique, la lutte contre la délinquance de bandes, contre les violences urbaines et contre le trafic de stupéfiants, la participation aux services d'ordre et l'assistance opérationnelle aux services d'investigation. Ils utilisent habituellement un véhicule banalisé et adaptent leur tenue en fonction des missions exercées.

Les **policiers de la BAC** sont recrutés à l'issue d'une sélection qui permet de tester leurs compétences professionnelles, leurs aptitudes personnelles et leur motivation. Un dispositif de formation continue permet de renforcer leurs compétences professionnelles pendant le temps de leur affectation.



**3 132 policiers sont affectés  
en BAC, répartis dans 177 unités.**

En fonction des caractéristiques de la délinquance, d'autres unités peuvent assurer un appui opérationnel, telles que les **unités cynotechniques**. Les 77 unités canines de la direction centrale de la sécurité publique, qui sont composées de 738 policiers et de 393 chiens, sont prioritairement chargées de missions de dissuasion, de police générale et de lutte contre la délinquance, ou spécialisées dans la recherche. **Les unités de sécurisation des transports en commun** assurent, dans les principales métropoles, la sécurisation des transports en commun du réseau urbain de leur lieu d'implantation (385 policiers répartis dans 10 unités).

L'action de toutes ces unités intervenant sur la voie publique est suivie, dirigée et coordonnée par le **centre d'information et de commandement (CIC)** qui se situe dans les locaux de la direction départementale de la sécurité publique.

**Service à vocation départementale, le CIC fonctionne 24 h/24, 7 jours/7 pour assurer :**

- la gestion de l'urgence (appels 17, accueil téléphonique),
- le pilotage opérationnel (déclenchement des interventions de voie publique, coordination des effectifs sur le terrain, et animation du réseau radio),
- la remontée de l'information provenant de la voie publique pour transmission aux autorités.



### ÉQUIPEMENT DE LA POLICE-SECOURS

Selon la nature des interventions sur lesquelles ils se rendent et des opérations qu'ils mènent, les effectifs de police-secours (PS) peuvent être amenés à utiliser différents matériels pour se protéger, pour porter secours et pour assurer la défense des personnes et des biens.



GILET PARE-BALLES



ARME INDIVIDUELLE



CAMÉRA PIÉTON



TONFA ET BÂTON TÉLESCOPIQUE DE DÉFENSE



GILET TACTIQUE



GRENADE MP7



PISTOLET À IMPULSION ÉLECTRIQUE



HK UMP9MM



### HOUSSE TACTIQUE MODULAIRE

Auparavant, l'équipement en gilet tactique relevait de la doctrine de chaque direction centrale. Mais depuis peu, une housse tactique modulaire (HTM) est venue compléter la dotation individuelle des policiers de sécurité publique, de la police aux frontières et de la Préfecture de police. Cette HTM permet d'intégrer le pack balistique (gilet pare-balles individuel) et les plaques balistiques. C'est en quelque sorte une évolution du gilet tactique auquel est « combiné » notamment le gilet pare-balles. Le déploiement de ce matériel a commencé début août 2021 et se poursuivra sur deux années. Au total, 80 000 HTM seront attribuées.

(source : DEPAFI/SAILMI)



**MATÉRIEL POUVANT SE TROUVER DANS LE VÉHICULE DE L'ÉQUIPAGE PS :**



**TABLETTE  
PROFESSION-  
NELLE NEO**



**CHASUBLE  
FLUORESCENTE**



**TROUSSE  
DE SECOURS  
D'URGENCE  
(TSU)**



**RUBAN DE  
SIGNALISATION**



**EXTINCTEUR**



**DIFFUSEUR  
LACRYMOGÈNE**



**STOP STICK**



**CASQUE**



**BOUCLIER**